

Fiche pédagogique

HABILITATION ELECTRIQUE – BE BS Manoeuvre

OBJECTIFS:

Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.

Avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées.

COMPÉTENCES CLÉS VISÉES:

À l'issue de cette formation, chacun sera capable de

✓ Donner au participant les connaissances et savoir-faire lui permettant de connaître les risques électriques et savoir s'en protéger et d'effectuer des opérations d'ordre non électrique

PUBLIC: Nos prestations sont ouvertes et adaptées aux personnes en situation de handicap

Personnel chargé d'assurer des interventions élémentaires (remplacement ou raccordement) en très basse tension ou basse tension

PRÉREQUIS:

Compréhension du français – Avoir suivi la formation HOBO en amont

PÉDAGOGIE:

Formation théorique et pratique en salle, suivie d'une séance de travaux pratiques

VALIDATION:

Attestation de formation - Validité 3 ans

DURÉE:

7 heures sur 1 jour